



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 49915

### Texte de la question

M. Loïc Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés liées au manque d'enseignants bilingues, particulièrement en Bretagne. Alors même qu'il semble que l'IUFM de Rennes ne soit cette année en mesure de former qu'un seul enseignant, les besoins en professeurs des écoles bilingues pour la seule académie de Rennes ont été évalués à 26 postes lors de la rentrée 2000. En raison de la croissance très sensible des effectifs des classes bilingues, il paraît nécessaire de prendre très rapidement les mesures adéquates, et notamment d'organiser un concours spécial permettant d'assurer le recrutement d'enseignants bilingues dans les meilleurs délais. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre à cet égard, afin de répondre à l'attente de plus en plus forte des familles.

### Texte de la réponse

Afin de favoriser l'enseignement des langues régionales et d'améliorer la qualification des enseignants en ce domaine, un concours spécial de recrutement de professeurs des écoles capables d'enseigner une langue régionale et d'autres disciplines en langues régionales, et notamment en breton, va être créé prochainement. Les textes réglementaires relatifs à ce concours paraîtront au cours du premier semestre de l'année 2001 et seront mis en oeuvre pour la session 2002 afin de permettre aux instituts universitaires de formation des maîtres concernés d'organiser, dans les délais nécessaires, des préparations spécifiques aux épreuves de ce concours.

### Données clés

**Auteur :** [M. Loïc Bouvard](#)

**Circonscription :** Morbihan (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49915

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 août 2000, page 4641

**Réponse publiée le :** 30 octobre 2000, page 6238